



EUROPEAN TRADE UNION COMMITTEE FOR EDUCATION  
COMITE SYNDICAL EUROPEEN DE L'EDUCATION

## **Rapport**

**Réunion des réseaux du CSEE**

**Amsterdam, 16 juin 2004**

## **Avant-propos**

Le 16 juin 2004, les membres des réseaux du CSEE se sont rencontrés pour une première réunion annuelle dans le cadre de leur nouvelle structure. Le Bureau exécutif du CSEE avait récemment décidé de restructurer et d'étendre les réseaux, mis en place en novembre 2001, avec la collaboration de l'Académie syndicale européenne (ASE). Le projet « Dialog On » de l'ASE rassemblait de nombreux syndicats européens et bénéficiait du soutien financier de la Commission européenne jusqu'en février 2004.

La réunion des réseaux s'est déroulée sous forme, d'une part, de séances en plénière sur le travail en réseau tel que mené jusqu'à ce jour et, d'autre part, de réunions de chacun des réseaux sur les objectifs, méthodes et priorités pour le travail futur.

Depuis la réunion d'Amsterdam, de nombreux nouveaux participants se sont inscrits et sont désormais en-ligne. Les organisations ont encore la possibilité de se joindre au réseau. N'hésitez pas à contacter le secrétariat à ce sujet. La prochaine Réunion des réseaux est prévue pour le 6 juin 2005 à Bruxelles.

*Martin Rømer*  
*Secrétaire Général*

# Rapport de la Réunion des réseaux du CSEE

**Amsterdam, le 16 juin 2004**

## **Réseaux du CSEE 2001 - 2004**

En 2001, le CSEE s'est associé au projet Dialog On. L'augmentation du nombre de ses organisations membres a mis en évidence la nécessité d'intensifier la communication et le partage d'informations précises. Les réseaux électroniques ont constitué pour le CSEE une opportunité de faciliter des contacts réguliers avec ses organisations membres.

Le travail réalisé à ce stade par les quatre réseaux a été très positif et a permis un échange d'informations sur de nombreux thèmes.

Il est important pour le CSEE que les réseaux fonctionnent de manière autonome; leur succès dépend largement de l'engagement individuel et de la motivation personnelle de chacun de ses membres. Cet aspect s'est toutefois avéré être le point faible du travail en réseau. Le moment est venu de renforcer les efforts investis dans la gestion des réseaux à ce jour, tant de la part du secrétariat du CSEE que de chaque organisation membre.

Le rôle de plus en plus important de l'UE dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et des affaires sociales met en exergue, de manière plus pertinente que jamais, la nécessité d'encourager la coopération internationale entre les organisations syndicales. Il est essentiel de continuer à échanger des informations sur la situation nationale de chaque pays, et de les mettre continuellement à jour.

Le CSEE se chargera de la coordination nécessaire des quatre réseaux, en s'assurant d'éviter les duplications de travail, et en encourageant la coopération entre réseaux le cas échéant. Le CSEE continuera à fournir aux réseaux des informations sur son travail politique, en y postant notamment la « Lettre du CSEE ». Les réseaux constituent un organe consultatif potentiel du CSEE, en lui permettant d'une part d'affiner ses réponses aux institutions de l'UE, et d'autre part dans le cadre de ses campagnes en général.

La nouvelle structure des réseaux prévoit une réunion physique par an, mais les réseaux peuvent être également actifs au travers de l'organisation de séminaires ou de projets menés avec le soutien financier de la Commission européenne.

Lors de la réorganisation des réseaux, le réseau des responsables des négociations a été converti en « Réseau sur les conditions de travail », ouvrant dès lors ce forum à d'autres responsables syndicaux. Le réseau Qualité dans l'éducation englobe désormais un domaine plus vaste, comme le suggère sa nouvelle dénomination « Evolutions dans le secteur de l'éducation ». Le réseau des Experts légaux et le réseau Enseignement supérieur et recherche n'ont pas changé de dénomination mais accueillent désormais également un plus grand nombre de participants. L'expansion de ces réseaux signifie concrètement que chaque organisation membre du CSEE peut se joindre à chacun des réseaux. Les nominations doivent être envoyées par lettre, fax ou courrier électronique au secrétariat du CSEE.

## **Expériences de travail en réseau**

Monique Fouilhoux, animatrice du réseau Enseignement supérieur et recherche

Le Comité permanent sur l'enseignement supérieur et la recherche de l'IEE au niveau européen a constitué la base de développement de ce réseau. Les principales leçons tirées de cette première phase sont les bénéfices d'un travail collectif et d'un partage d'informations. Les réseaux ont permis de mieux informer les syndicats d'une part de l'évolution européenne et d'autre part des évolutions nationales de différents thèmes d'actualité. Le travail en réseaux constitue un outil précieux **si chacun de ses participants s'y engage personnellement.**

Ulf Fredriksson, animateur du réseau Qualité dans l'éducation

Il y a trois différentes méthodes d'utilisation des réseaux:

- 1) **Elaboration de politiques** – très efficace pour le commentaire ou la production de documents. Les discussions en soi ne sont pas avérées très dynamiques.
- 2) **Questions et réponses** – Une bonne méthode d'échange d'informations.

- 3) **Création de bibliothèques** de documents utiles pour les débats - ç.-à-d., des documents de l'UE, des documents élaborés dans le cadre du réseau, des liens électroniques, etc.

Les principaux défis et problèmes ont été la barrière linguistique, le manque de connaissance en TIC et le manque de priorité accordée ses membres.

Barry Fawcett, animateur du réseau des Responsables des négociations

Contrairement aux deux autres réseaux, ce réseau ne s'est pas appuyé sur la structure d'un comité déjà existant. Les thèmes débattus au sein de ce réseau ne sont pas forcément européens. Les conditions salariales, par exemple, constituent un thème national.

Ce réseau a identifié trois champs d'étude:

- 1) **La rémunération**
- 2) **Les heures de travail**
- 3) **La rémunération liée à la performance**

Le travail a ensuite été basé sur l'utilisation de questionnaires. La leçon à en tirer est que les informations échangées doivent être très précises et concrètes.

Graham Clayton, animateur du réseau Experts légaux

Ce réseau relativement récent a débuté ses activités en mars 2003.

Deux séminaires se sont déroulés depuis et des problèmes communs ont été identifiés dans la plupart des pays :

1. **Plaintes liées au stress professionnel**
2. **Insécurité de l'emploi**
3. **Qualifications des enseignants**
4. **Problèmes liés à la responsabilité de l'enseignant**
5. **Droits de propriété intellectuelle**

Trois questionnaires ont été postés sur le réseau. Les résultats de deux de ces questionnaires ont déjà été analysés. Le premier questionnaire portait sur les caractéristiques générales des systèmes légaux nationaux, et le deuxième sur la

directive relative au temps de travail ainsi que sur les jugements de la Cour de justice des Communautés européennes. Le troisième questionnaire sur le temps de travail et le stress professionnel est en attente de réponses. Il semble que le réseau fonctionne mieux avec la méthode des questionnaires plutôt que par des discussions au travers du réseau.

## **Rapport des réunions de chacun des réseaux : objectifs, méthodes et priorités pour le travail futur**

### **Réseau Evolutions dans le secteur de l'éducation**

Animateur: Birgitte Birkvad

Rapporteur: Rudy van Renterghem

Le réseau a tout d'abord débattu de la question des bonnes pratiques du travail en réseau au vu des expériences à ce jour.

- Il a été souligné que le réseaux devrait fonctionner de manière informelle;
- Les informations échangées entre les participants devraient être utilisées uniquement de manière interne; certains participants ont exprimé leur préoccupation quant au fait que des informations utilisées de manière externe, pourraient nuire à des membres dans le cadre de négociations avec d'autres syndicats.
- Il devrait y avoir un équilibre entre le rôle des membres en tant que responsables officiels et en tant qu'innovateurs.
- Le recours à des conférences fermées dans le cadre du travail en réseau devrait être limité.

Les membres du réseau ont élaboré une liste des tâches futures.

Méthodes et objectifs de travail:

- Echange de documents
- Commentaires sur les consultations avec l'UE
- Production de documents pour le CSEE

Eléments clefs pour le travail futur :

#### **1) systèmes d'inspection**

- évaluations: comment les utiliser?
- Utilisation par les enseignants de l'auto-évaluation

- Indicateurs dans la Stratégie de Lisbonne

2) **Rapport PISA en décembre 2004** se concentre principalement sur:

- La cohésion sociale
- L'équité

Les membres du réseau ont en outre reconnu que la question des indicateurs additionnels telle que suggérée dans le cadre du travail de suivi de l'UE de la stratégie de Lisbonne devrait constituer une tâche future du réseau.

### **Réseau sur les Conditions de travail**

Animateur: Barry Fawcett

Rapporteur: Barry Fawcett

1) Calendrier du programme de travail:

- Entre juin et septembre, chaque membre devrait poster sur le réseau :
  - Une biographie de quelques lignes
  - Un profil de son syndicat
- Pour septembre et l'année qui suivra, le réseau a identifié trois principaux domaines de travail:
  - **Salaire des enseignants.** Obtenir une vue d'ensemble des conditions salariales: salaire de départ, salaire d'un directeur d'école primaire et d'un directeur d'école secondaire. Cette méthode donnera un aperçu du potentiel d'évolution d'une carrière.
  - **Horaire de travail des enseignants.** Le réseau des experts légaux devrait être impliqué dans ce dossier, en raison notamment de son travail sur le stress. Ce travail identifie différents aspects de l'horaire de travail.
  - **Pensions des enseignants.** Identification des thèmes principaux.

La méthode de travail sera celle des questionnaires. Les participants ont convenu qu'une fois par mois un participant de chaque pays produira un bref bulletin d'information. Il a en outre été décidé de l'élaboration d'une étude portant sur la santé et la sécurité.

## **Réseau des Experts légaux**

Animateur: Graham Clayton

Rapporteur: Wiebke Düvel

En réponse à la question du temps consacré ou de la priorité accordée au travail en réseaux, le groupe a insisté sur la nécessité de redéfinir ce qu'on attend des réseaux : plutôt que de se concentrer sur un résultat immédiat, les réseaux devraient être envisagés comme un forum dont les bénéfices et les apports apparaissent après un certain laps de temps.

Le réseau rassemblera les informations au moyen de questionnaires. Il est à souligner que, si nécessaire, d'autres personnes au sein du syndicat que les participants nommés pour ce réseau peuvent répondre aux questionnaires.

Travail Futur :

- Description, par chaque participant au réseau, des buts et objectifs de son syndicat
- Examen de la question de l'éducation publique/privée d'un point de vue légal.

En outre, le réseau s'est demandé comment améliorer la coopération entre le CSEE et les réseaux. Le secrétariat du CSEE devrait fournir, une fois par mois, des informations sur les débats au niveau européen.

Le réseau va également s'employer activement à attirer plus de membres. L'objectif est de rassembler des experts de tous les secteurs et tous les pays impliqués.

# Annexe I

## Réunion des réseaux du CSEE

*Amsterdam, 16 juin 2004*

### Projet d'ordre du jour

8.30 - 9.30	Séance spéciale à l'intention des nouveaux participants Information et introduction sur le système de Conférence First Class
-----	
8.00 - 9.30	Inscriptions
9.30 - 10.00	Plénière : Accueil et ouverture de la réunion - Le point sur les réseaux CSEE par le Secrétariat
10.00-11.00	Plénière: Discussion sur les expériences de travail en réseau à ce jour - Interventions des représentants des réseaux et discussion
11.00 - 11.15	<i>Pause café</i>
11.15 - 12.15	Discussions de réseau (dans les différents réseaux): Discussion des objectifs, du travail, des méthodes et des priorités pour le futur
12.15 - 13.30	<i>Déjeuner</i>
13.30 - 14.30	Discussions de réseaux
14.30 - 15.30	Plénière: Rapports des réseaux - Discussion sur le travail en réseau dans le futur
15.30 - 15.45	<i>Pause café</i>
15.45 - 16.00	Conclusions
16.00	Clôture de la réunion